

Rapport d'orientation budgétaire

REALISATIONS 2017-2022

PREVISIONS 31/12/2023

Exercice 2023

Service finances

24 novembre 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 01/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-288800030-20231124-2023_33_DEL

Sections de fonctionnement

Evolution des dépenses et recettes de 2017 à 2023

Prévisions 2024

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement



En analysant les données financières, voici quelques observations :

1. Dépenses :

- Les dépenses ont connu une croissance significative au fil des années, passant de 3,147,724.40€ en 2017 à une prévision de 7,729,000€ en 2024.
- L'année 2022 a enregistré une augmentation notable par rapport aux années précédentes, atteignant 6,628,820.90€.

2. Recettes :

- Les recettes ont généralement augmenté chaque année, avec une légère baisse en 2021.
- Les prévisions indiquent une croissance continue, avec une estimation de 7,945,400.00€ en 2024.

3. Croissance et Évolution :

- La croissance des dépenses semble dépasser celle des recettes, ce qui pourrait nécessiter une gestion financière prudente pour maintenir l'équilibre budgétaire.
- La prévision de recettes pour 2024 semble positive, mais il est essentiel de surveiller la réalisation effective pour évaluer la performance.

4. Situation actuelle :

- Au 17/11/2023, les dépenses réelles sont de 6,204,825.87€, représentant une grande partie de la prévision annuelle.
- Les recettes réalisées au même point dans l'année sont de 5,459,406.21€, montrant un écart par rapport à la prévision annuelle.

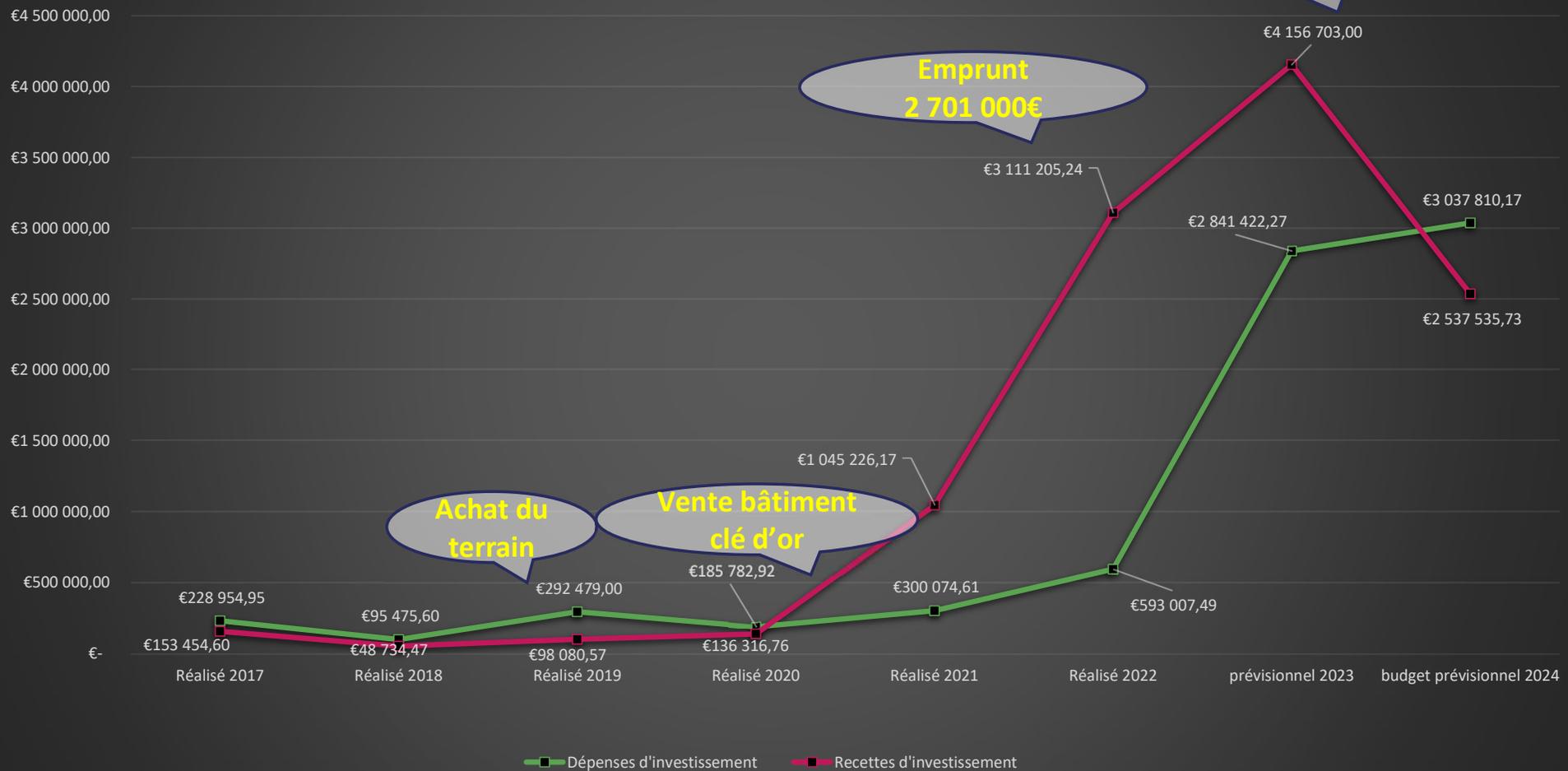
En résumé, il est crucial de surveiller de près l'exécution par rapport aux prévisions, d'ajuster les dépenses si nécessaire, et de stimuler les recettes pour maintenir une situation financière saine. La croissance des recettes semble encourageante, mais la gestion proactive des dépenses sera cruciale pour assurer la stabilité financière.

Sections d'investissement

Evolution des dépenses et recettes de 2017 à 2023

Prévisions 2024

Evolution des dépenses et recettes d'investissement



Sections de fonctionnement Evolution des dépenses du chapitre 011 du CDGFPT88 de 2017 à 2023 – Réalisations au 17/11/2023

Evolution des dépenses du chapitre 011 du CDGFPT88



Les données fournies concernent les dépenses de fonctionnement du chapitre 011 pour les années 2017 à 2023. Voici les observations qu'on peut faire

1. Croissance des dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement ont connu une croissance constante au fil des ans, passant de 389 445,29€ en 2017 à une prévision de 792 518,80€ en 2023, une augmentation de plus de 100%. Cette augmentation est due à divers facteurs tels que l'expansion des activités, l'inflation des coûts et des investissements accrus.

2. Écart entre les dépenses prévues et réelles en 2023 :

- L'écart entre les dépenses prévues (792 518,80€) et les dépenses réelles au 17/11/2023 (683 205,86€) indique qu'une partie importante du budget a déjà été dépensée. Il serait utile de surveiller cet écart jusqu'à la fin de l'année pour évaluer si le budget prévu sera respecté.

3. Gestion budgétaire :

- L'analyse des dépenses réalisées par rapport au budget prévu peut fournir des informations sur la gestion financière de l'organisation. Si les dépenses réelles dépassent de manière significative les prévisions, cela pourrait nécessiter une évaluation plus approfondie de la planification budgétaire.

4. Besoin de contrôle des coûts :

- La croissance constante des dépenses soulève la question de savoir s'il y a des opportunités pour un meilleur contrôle des coûts ou des initiatives visant à maximiser l'efficacité opérationnelle.

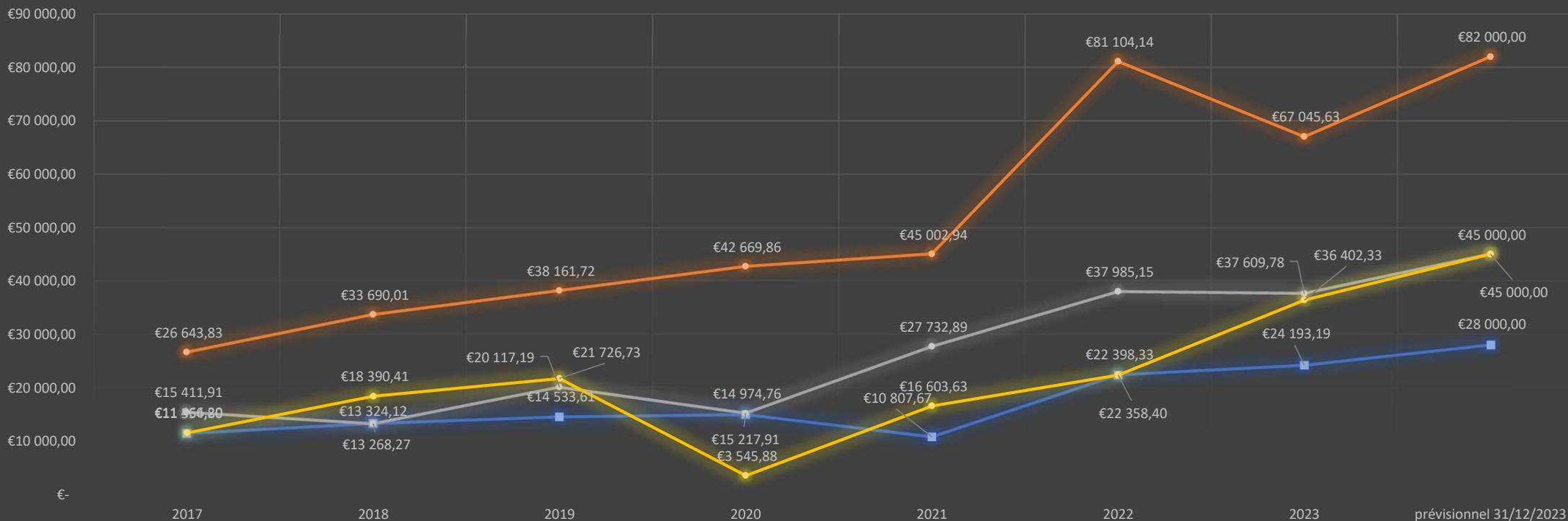
En combinant ces observations, il semble y avoir une tendance générale de croissance des dépenses de fonctionnement du chapitre 011, bien que la croissance ait ralenti entre 2023 et 2021, et encore davantage entre 2023 et 2022 avec un taux d'augmentation des dépenses de 49,19% et de 6,72% respectivement. Il est important de considérer ces résultats dans le contexte global du CDGFPT88, en tenant compte de facteurs internes et externes, de changements dans la demande des services, des projets spécifiques, etc.

Sections de fonctionnement

Evolution des dépenses du chapitre 011 détaillées du CDGFPT88 de 2017 à 2023 – Réalisations au 17/11/2023 – prévisionnel au 31/12/2023

Evolution des dépenses du chapitre 011 du CDGFPT88

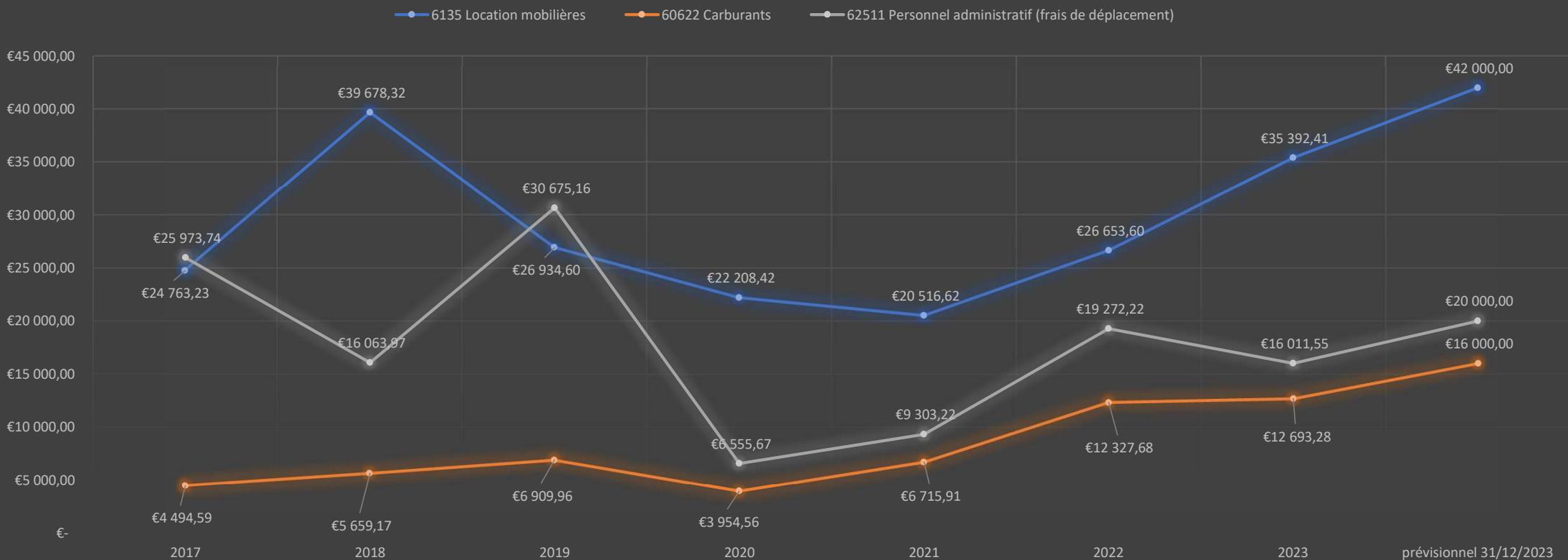
■ 6061 Fourniture non stockables (eau, energie)
 ● 6132+614 Locations immobilières+charges
 ● 6257 Réceptions
 ● 6185 Frais de colloques,séminaires,conférences



Sections de fonctionnement

Evolution des dépenses du chapitre 011 détaillées du CDGFPT88 de 2017 à 2023 – Réalisations au 17/11/2023 – prévisionnel au 31/12/2023

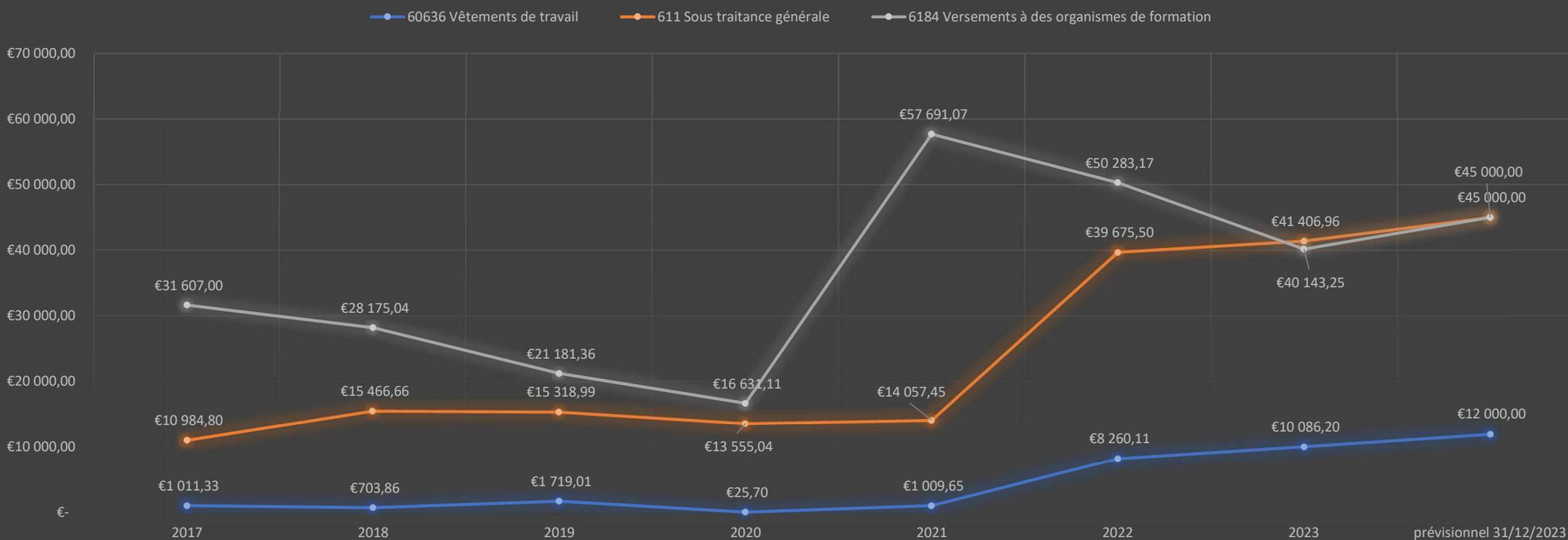
Evolution des dépenses du chapitre 011 du CDGFPT88



Sections de fonctionnement

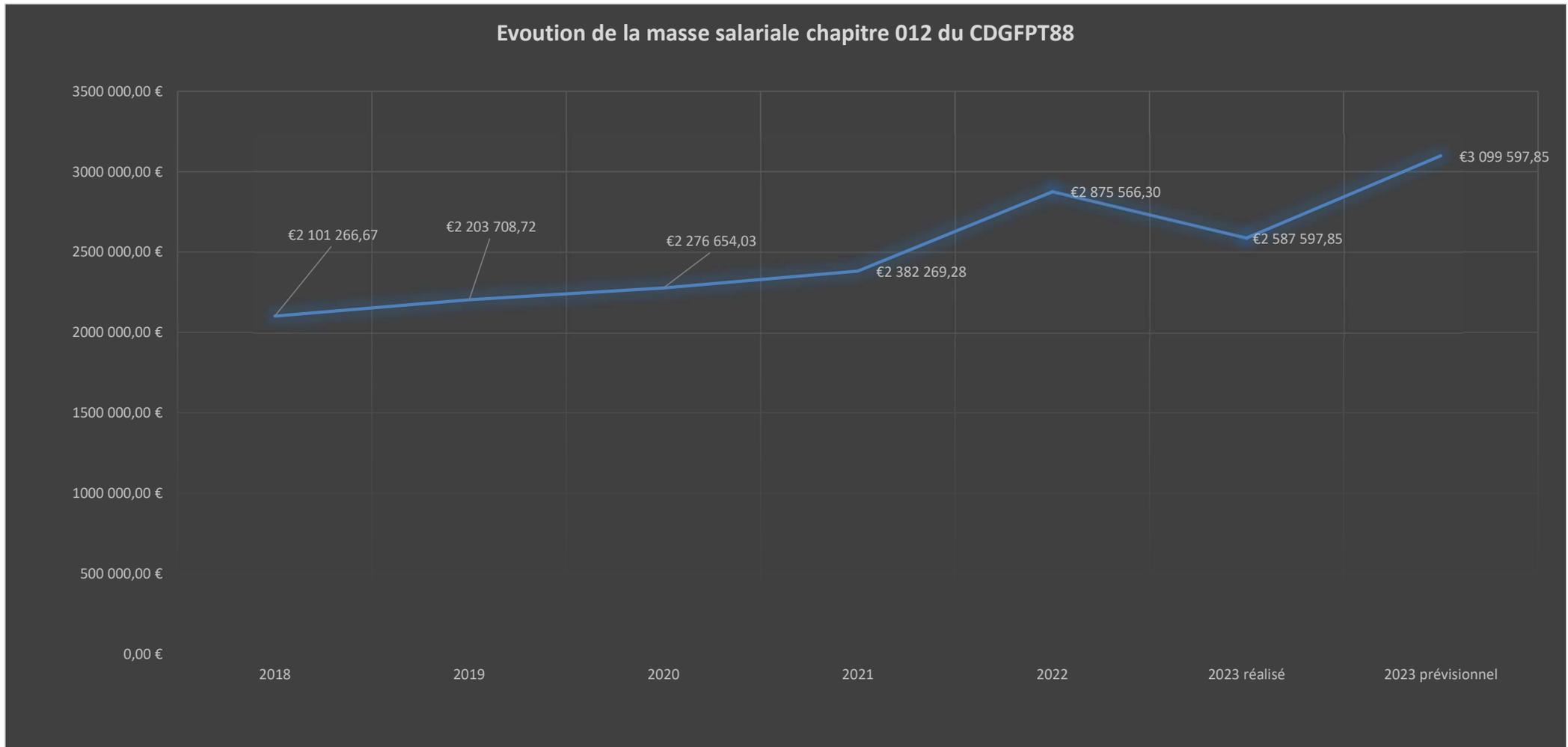
Evolution des dépenses du chapitre 011 détaillées du CDGFPT88 de 2017 à 2023 – Réalisations au 17/11/2023 – prévisionnel au 31/12/2023

Evolution des dépenses du chapitre 011 du CDGFPT88



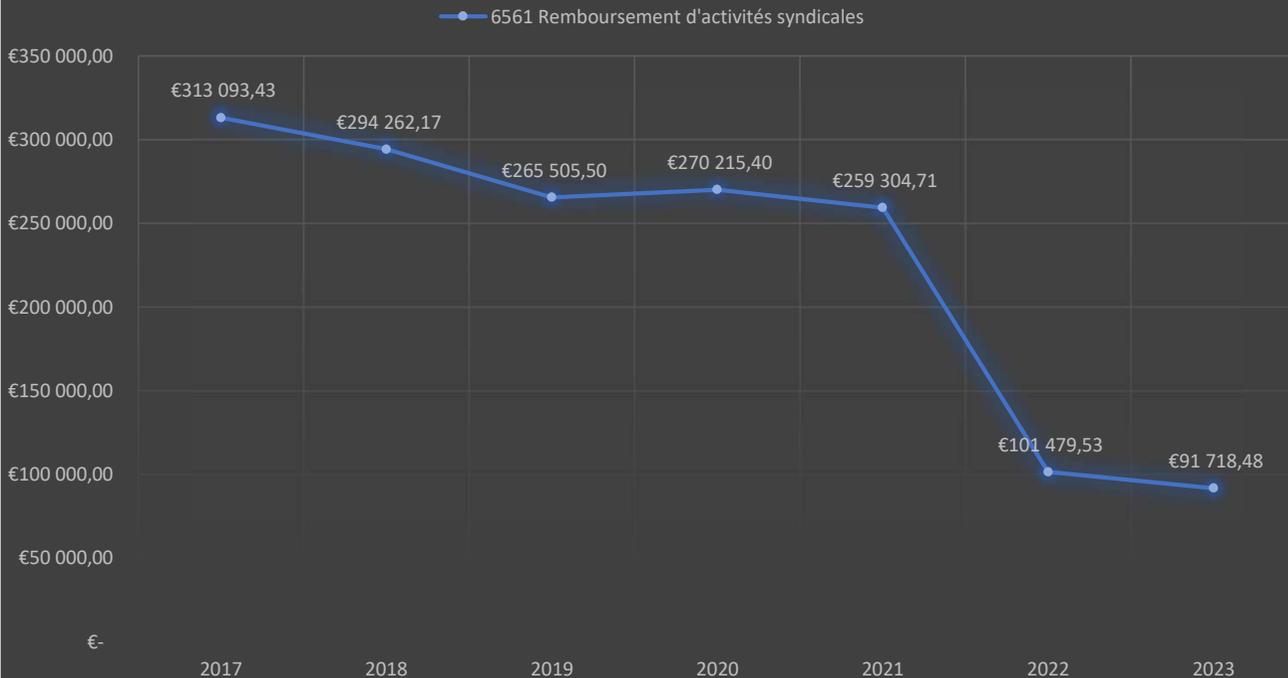
Sections de fonctionnement

Evolution des dépenses du chapitre 012 personnel du CDGFPT88 (hors MAD) de 2018 à 2023 – Réalisations au 17/11/2023 – prévisionnel au 31/12/2023



Sections de fonctionnement Evolution des dépenses de l'article 6561 de 2017 à 2023 et répartition des heures de D.A.S par syndicat

Evolution des dépenses du chapitre 065 art. 6561 Remboursements DAS



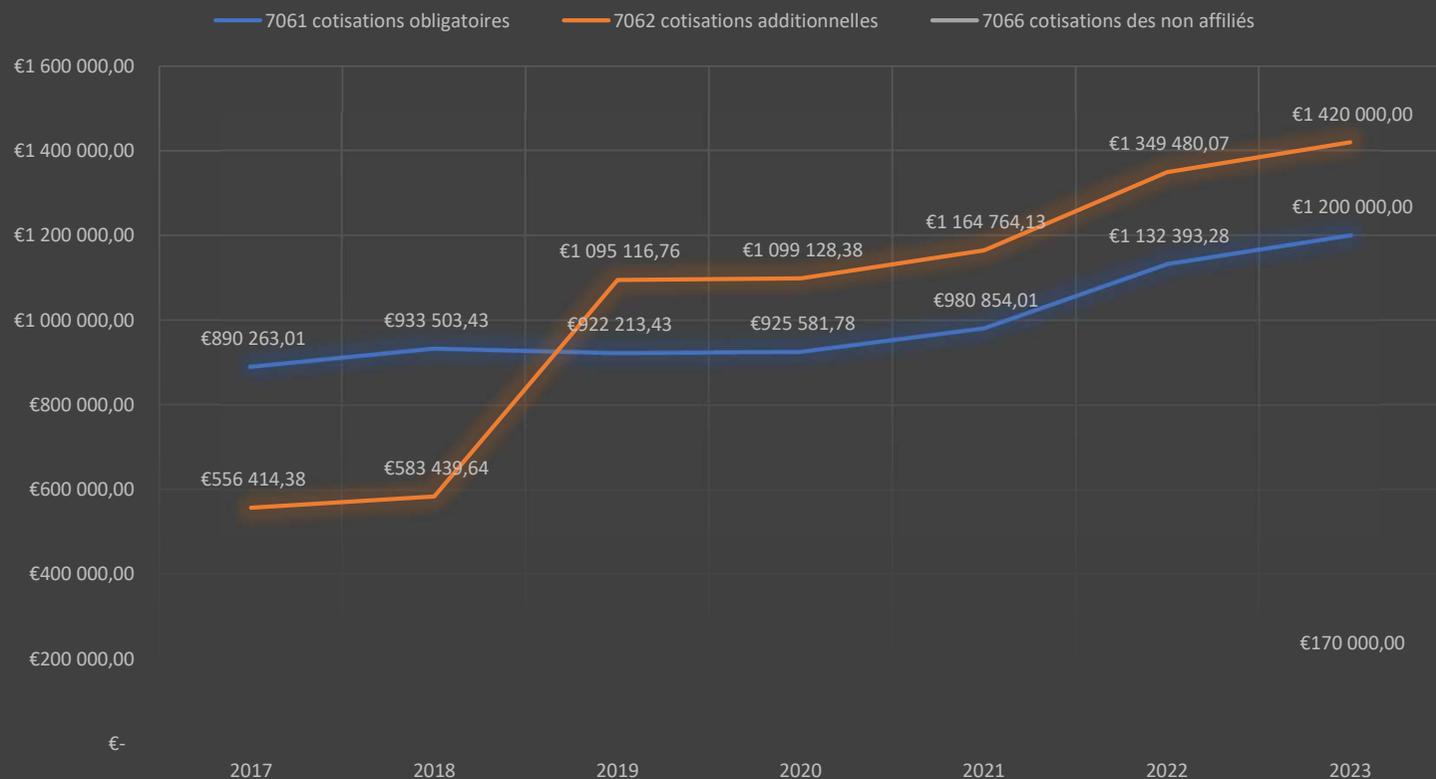
SYNDICATS	Dépenses au 17/11/2023	Nombre d'heures de D.A.S. pris en charge au 15/11/2023
C.G.T.	28 491,36 €	380,30 h
C.F.D.T.	145 590,49 €	6 163,39 h
F.A.F.P.T. (dont 1 agent du CDG à 151,67 h/mois)	30 168,38 €	336,00 h
UNSA	0,00 €	544,48 h
TOTAL	204 250,23 €	7 424,57 h

Sont comptés les remboursements aux collectivités ainsi que le versement d'un forfait annuel couvrant les frais de fonctionnement pour chaque organisations. Dépenses réelles au 17/11/2023 : 204 250,23 €, nous avons enregistré un engagement de plus de 100 000 € de remboursements DAS qui devons être payer dans les jours à venir. Au 31/12/2023, nous dépasserons significativement les 310 000,00 € de remboursements.

Sections de fonctionnement

Evolution des recettes des cotisations versées au CDGFPT88 de 2017 à 2023 – Réalisations au 17/11/2023

Evolution des cotisations versées au CDGFPT88



En analysant les données des recettes de cotisations obligatoires, additionnelles, et médecine pour les non-affiliés :

1. Cotisations obligatoires :

- Une croissance régulière est observée, passant de 890 263,01€ en 2017 à une prévision de 1 200 000€ en 2023.
- Au 17/11/2023, 935 346,19€ ont déjà été encaissés, indiquant une évolution qui suit l'augmentation des masses salariales pour la période de janvier à octobre.

2. Cotisations additionnelles :

- Une augmentation significative est notée, particulièrement en 2018 et 2020, atteignant 1,349,480.07€ en 2022.
- La prévision pour 2023 est de 1 420 000€, avec 1,140,229.80€ déjà réalisés au 17/11/2023.

3. Cotisations organismes non affiliés :

- En 2023, une recette globale de 170 000€ est prévue, avec des contributions spécifiques de 84 382€ pour la ville d'Épinal et 31 760€ pour la DDT88.

Croissance et Évolution :

- Les cotisations obligatoires et additionnelles montrent une tendance à la hausse, mais ne sont pas suffisantes pour financer les missions associées.
- La gestion des cotisations des organismes non affiliés, avec des contributions spécifiques, suggère une diversification des sources de revenus.

En conclusion, les recettes provenant des différentes catégories de cotisations montrent une croissance globalement positive. Cependant, pour inverser l'effet ciseau constaté en 2023, il conviendrait d'augmenter le taux des cotisations additionnelles, seul levier pouvant avoir un impact sur la capacité d'autofinancement des années à venir.

Sections de fonctionnement

Evolution des recettes des MAD (Missions temporaires) de 2017 à 2023

Réalizations au 17/11/2023 _ Prévisions au 31/12/2023

Evolution de l'activité des mises à dispositions MT



Globalement, l'activité de mise à disposition des missions temporaires semble afficher une croissance positive de ses revenus et de son bénéfice net depuis 2021. Cependant, il serait judicieux d'analyser de plus près les coûts d'exploitation (les coûts directs, indirectes, fixes et variables) pour identifier les domaines spécifiques où des ajustements pourraient être nécessaires.



FOCUS : Projet immobilier

REÇU EN PREFECTURE

le 01/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-088-288800030-20231124-2023_33_DEL

Résumé des coûts projet immobilier

ESTIMATION DES COUTS TTC MARCHÉ DE TRAVAUX		
APS hors option	APD avec options	REMISE OFFRES
2 760 000,00 €	3 454 544,00 €	4 336 808,74 €

COUTS REVISES PROJET IMMOBILIER

ETUDES	617 631,99 €
TRVX ANNEXES	21 601,46 €
CONSTRUCTION	4 608 700,06 €
CUISINE-CAFE	20 000,00 €
SONO/VIDEO	75 000,00 €
TOTAL MARCHÉ	5 342 933,51 €

REVISIONS TTC

295 810,67 €

2024 - ACHAT MOBILIER ET MATERIEL

MOBILIER	80 000,00 €
TRACTEUR	- €
MAT.ESP.VERT	10 000,00 €
ESPACES VERTS (agencement terrain)	60 000,00 €
TOTAL DIVERS	150 000,00 €

Suivi de l'exécution budgétaire de la section d'investissement

	2022	2023	2024
Virement de la section fonctionnement	- €	621 867,00 €	500 274,44 €
Liquidité d'emprunt + FCTVA	3 111 205,00 €	4 156 703,00 €	2 537 535,73 €
Recettes investissement (réelles + ordre)	3 111 205,00 €	4 778 571,00 €	3 037 810,17 €
dépenses réelles d'investissement	593 007,00 €	2 841 422,27 €	3 037 810,17 €
reste financement		1 315 280,73 €	- €

En 2023 : Les dépenses d'investissement devront s'élever à 2 841 422,27 € avec un budget global de 4 157 703,00 € : le résultat à reporter serait de 1 315 280,73 €.

En 2024 : Les dépenses réelles d'investissement vont s'élever à 3 037 810,17 €. Notre budget incluant un nouveau emprunt de 1 000 000,00 € va s'élever à 2 537 523,73 €

Le reste à financer serai de 500 274,44 €, finançable par notre trésorerie existante.

Concernant le nouveau emprunt de 1 000 000,00 €

L'hypothèse d'une opération de rachat de crédit est insatisfaisante. En effet, nous avons emprunté 400 000 € à un taux de 1,91 %, tandis qu'aujourd'hui les taux d'intérêts sont entre 4% et 5% . En plus, le rachat de crédit coûterait environ 20 000 € de frais de remboursement anticipé, ce qui ferait augmenter significativement son coût global. Aucun bénéfice ne peut être tiré de cette opération car, au lieu d'être réduites, les mensualités augmenteraient du fait de la hausse du taux d'intérêt.

Vu les obligations réglementaires et budgétaires,

Vu la situation financière du CDGFPT88,

Vu le besoin de financement pour le projet immobilier,

Nous recommandons de se positionner sur l'hypothèse 1, un emprunt de 1 M€ sur 15 ans qui satisfait au besoin du CDGFPT88 (malgré son coût élevé) en terme de financement nécessaire aux travaux de construction du nouveau bâtiment administratif.

Conclusion

L'hypothèse d'une opération de rachat de crédit est insatisfaisante. En effet, nous avons emprunté 400 000 € à un taux de 1,91 %, tandis qu'aujourd'hui les taux d'intérêts sont entre 4% et 5% . En plus, le rachat de crédit coûterait environ 20 000 € de frais de remboursement anticipé, ce qui ferait augmenter significativement son coût global. Aucun bénéfice ne peut être tiré de cette opération car, au lieu d'être réduites, les mensualités augmenteraient du fait de la hausse du taux d'intérêt.

Vu les obligations réglementaires et budgétaires,

Vu la situation financière du CDGFPT88,

Vu le besoin de financement pour le projet immobilier,

Nous recommandons de se positionner sur l'hypothèse 1, un emprunt de 1 M€ sur 15 ans qui satisfait au besoin du CDGFPT88 (malgré son coût élevé) en terme de financement nécessaire aux travaux de construction du nouveau bâtiment administratif.

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
PAIEMENTS EFFECTUES AVANT PERCEPTION DES EMPRUNTS**

OBJET	PAYE TTC
SOUS TOTAL TERRAIN	245 034,82 €
Achat du terrain	241 350,55 €
Emoluments + frais publicité achat terrain	3 684,27 €
SOUS TOTAL ETUDES ET MISSIONS	327 772,82 €
Défrichement	2 428,80 €
Mission de juré de concours ALMA	1 059,25 €
Mission de juré de concours ALMA	694,25 €
Bornage	4 164,00 €
ETUDE permis d'aménager	4 698,00 €
ETUDE permis d'aménager	4 200,00 €
ETUDE géotechnique préalable (G1 PGC)	4 650,00 €
ETUDE zone humide	2 520,00 €
Mission de juré de concours CAUE	570,00 €
Prime concours candidats NON RETENU	18 000,00 €
Prime concours candidats NON RETENU	18 000,00 €
Bornage échange parcellaire	1 374,00 €
ETUDE géotechnique préalable (G2 AVP)	5 856,00 €
ETUDE assainissement NON collectif	540,00 €
CONTRÔLE conception assainissement NON collectif	66,00 €
Dossier LOI SUR L'EAU	2 760,00 €
ETUDE géotechnique G2 PRO	1 800,00 €
AMO BIM	10 800,00 €
MOE	237 345,92 €
AMO	4 386,60 €
CONTRÔLE TECHNIQUE	1 860,00 €
TOTAL PAIEMENTS SUR FONDS PROPRES	572 807,64 €

REÇU EN PREFECTURE
le 01/12/2023
Application agréée E-legalite.com

Suivi de la trésorerie

	17/11/2023	31/12/2023	2024
Trésorerie disponible	1 722 288,43 €	- €	3 095 683,44 €
RESTES A RECOUVRER	818 270,35 €	- €	- €
Trésorerie potentiel	2 540 558,78 €	1 873 428,44 €	???

Le 17/11/2023 nous constatons une trésorerie d'une valeur de 1 722 288,43 € et des restes à recouvrer d'un montant de 818 270,35 € ce qui peut nous donner une trésorerie potentiel de 2 540 558,78 €.

Nos travaux de prévisionnels des dépenses et recettes attendues nous indiquent :

	réel au 17/11/23	prévisi au 31/12	résultat
Dépenses fonctionnement	6 204 825,87 €	7 650 000,00 €	1 445 174,13€
Recettes fonctionnement	5 459 406,21 €	7 270 000,00 €	1 810 593,79 €

Les recettes nettes attendues s'élèveront à 1 810 593,79 € (Rattachement de 390 000 € assurance statutaire et MNT inclus) tandis que les dépenses nettes restant à réaliser s'élèveront à 1 445 174,13 €. **Nous sommes en capacité de financer le reste des dépenses courantes par nos ressources propres.** Le résultat nette des opérations en trésorerie entre le 30 octobre et le 31 décembre 2023 devra être de - 24 580,34 € environ, rattachements déduits (données prévisionnelles).

A la clôture de l'exercice 2023 nous pourrions prévoir une trésorerie prévisionnelle de **1 873 428,44 €** (nouveau emprunt de 637 000 € inclus). À savoir que nous avons déduit 642 550,00 € de dépenses d'investissement possibles en 2023.

En 2024, on émet l'hypothèse de débiter l'année avec une trésorerie global de **3 095 683,44 €**. Cette somme inclus le nouveau emprunt de 1 000 000,00 €, la subvention Climaxion de 142 255,00 € que ne nous n'avons pas encore encaissé et les 80 000 € de FCTVA.

Evolution des dépenses impactées par la réalisation du pro immo 2024

— Dépenses 2023 — Dépenses prévisionnelles 2024



Le total des dépenses liées aux loyers, charges locatives, Energie, eau, Télécoms, fibre et location des copieurs s'élève à 130 133,37 € en 2023. Nos projections démontrent une baisse de 50,11% des dépenses citées avant pour s'établir à 64 920,19 € en 2024.

Evolution des dépenses impactées par par la réalisation du pro immo 2025

— Dépenses 2023 — Dépenses prévisionnelles 2025



Le total des dépenses liées aux loyers, charges locatives, Energie, eau, Télécoms, fibre et location des copieurs s'élève à 130 133,37 € en 2023. Nos projections démontrent une baisse de 78,31% des dépenses citées avant pour s'établir à 28 220,00 € en 2025.